Réseau québécois pour la simplicité volontaire

Guide de démarrage et de développement

DES GROUPES DE SIMPLICITÉ VOLONTAIRE

La marguerite, reflet de la simplicité du coeur.

- Mise en place d'un groupe de simplicité volontaire
- Démarches à faire
- Activités à développer
- Création d'un OBNL
- Groupes et références

Table des matières

Introduction.....3

1. Premières démarches à faire.....5

1.1 Faire connaître son idée et former un premier noyau.....5

1.2 Tenue de l'activité de lancement.....6

1.3 Recruter d'autres personnes.....7

2. Mise en place des groupes de SV.....9

2.1 Types de fonctionnement 9

2.2 Types de groupe de SV.....10

2.3 Distribution des tâches.....11

148. **Activités à développer**.....16

3.1 Activités de types discussion.....16

3.2 Activités axées sur la communication.....18

3.3 Activités « pratico-pratiques ».....21

3.4 Références pour l'organisation des activités.....23

4. **Création d'un organisme à but non-lucratif**.....27

4.1 Qu'est-ce qu'un OBNL.....27

4.2 Démarches à faire.....28

5. **Les GSV actuel**.....29

Conclusion.....31

Note : Plusieurs parties du document proviennent de divers textes publiés sur le site Web du Réseau québécois pour la simplicité volontaire. Nous remercions les auteurs de ces articles.

Introduction

La « simplicité volontaire » n'est pas une appellation contrôlée. Depuis plusieurs années, le mouvement social qu'elle désigne gagne des milliers de personnes qui souhaitent mener une vie en harmonie avec leurs besoins, leurs valeurs et leur environnement. Le **Réseau québécois pour la simplicité volontaire,** organisme à but non lucratif, a été fondé pour soutenir ce mouvement, voie incontournable vers un monde plus juste et plus durable.

Le présent guide a été conçu afin de procurer des outils aux personnes désireuses de créer des groupes de simplicité volontaire dans leur région (GSV). Il apporte aussi une panoplie d'idées pour aider au développement et à la diversification des activités des groupes existants. Vous y trouverez en surplus les démarches à entreprendre si votre groupe envisage devenir un organisme à but non lucratif (OBNL). Enfin, plusieurs références sont incluses pour faciliter les démarches et les contacts entre les acteurs du mouvement de simplicité volontaire québécois et d'ailleurs.

Idée première de la personne initiatrice

Démarrer un groupe de simplicité volontaire, c'est donner le coup d'envoi à une nouvelle aventure. Avant de s'y engager, il est important de bien clarifier ses propres intérêts, ses attentes et sa disponibilité. Quelles sont les motivations premières qui vous incitent à vouloir démarrer un GSV ? Voici quelques pistes de réflexion afin de vous guider vers la décision la plus adéquate pour vous :

* Pourquoi voulez-vous vous impliquer dans un groupe de SV ?
* Quel(s) rôles souhaitez-vous jouer dans ce groupe ?
* Avez-vous de l'expérience dans l'animation de groupe ?
* Avez-vous de la facilité à parler devant un groupe de personnes que vous ne connaissez pas ?
* Connaissez-vous d'autres personnes autour de vous prêtes à s'investir dans le démarrage d'un groupe de SV ?
* Existe-t-il d'autres groupes près de chez vous qui pourraient vous aider ?

Implication et temps disponible

Souvent, l'intérêt envers la simplicité volontaire est la raison première du désir de mettre en place un GSV. Cependant, d'autres considérations doivent être prises en compte. Devenir le porteur d'un tel projet demande certaines habiletés, notamment du leadership, de la disponibilité et la volonté de jouer un rôle-clé dans la poursuite du groupe. Ceci implique l'acceptation de rendre public son numéro de téléphone et/ou son adresse courriel afin de répondre aux personnes intéressées par le projet. D'autres voudront en connaître davantage sur vous avant de s'impliquer. Vous devez donc cibler vos objectifs en fonction de vos besoins et aussi de vos limites.

Il est primordial de déterminer le temps, hebdomadaire ou mensuel, que vous êtes prêts à consacrer au groupe. Par la suite, votre réflexion devra porter sur le type d'organisation que vous pensez créer, aux activités que vous aimeriez réaliser, au nombre de personnes qui formera le noyau de départ. Tout au long du guide, vous trouverez des informations sur ces sujets.

Sans être exhaustif, cet examen vous aidera à prendre les meilleures décisions en rapport à la mise en place du groupe. En répondant à ces questions, vous aurez des informations pertinentes pour orienter votre démarche. Il y a toujours la possibilité de contacter des responsables de d'autres groupes afin de connaître leur cheminement et avoir des conseils judicieux. Ce qui importe de retenir, c'est de commencer avec une structure qui vous convienne. Il sera toujours temps de développer davantage une fois que le groupe sera bien installé.

Attention aux mythes !

Certains mythes à propos des responsables de groupe ne doivent pas vous décourager ! Il est inexact qu'un responsable de groupe :

* Connaît tout sur la simplicité volontaire
* A réponse à toutes les questions
* Agit comme un professeur
* Assume toutes les fonctions dans le groupe
* Est un animateur chevronné.

1. Premières démarches à faire

Dans plusieurs régions, il ne manque que l'initiative de quelqu'un pour que naisse un groupe de simplicité volontaire. Pour mener à terme votre projet et réunir un certain nombre de personnes autour de la simplicité volontaire, vous devez vous préparer. Le RQSV est là pour vous accompagner mais c'est à vous d'organiser votre premier rendez-vous local.

1.1 Faire connaître son idée et former un premier noyau

Préalablement, vous devez ...

* Déterminer la date et l'heure de la rencontre initiale (les gens sont souvent plus disponibles en début de soirée)
* Fixer un lieu de rendez-vous neutre (réserver au besoin). Il peut s'agir d'un salle communautaire, d'un restaurant, etc.
* Préparer de façon sommaire le déroulement de la rencontre
* Être disponible pour répondre aux gens avant la rencontre.

La prochaine étape consiste bien sûr à **faire connaître votre intention** et d'entrer en contact avec d'autres personnes. Différents moyens s'offrent à vous. Informez d'abord les membres de votre entourage (travail, famille, loisir, etc.) et demandez-leur d'en parler autour d'eux à leur tour. Le bouche-à-oreille est un excellent moyen de communication, avec un feuillet explicatif c'est encore mieux. Il vous faut aussi contacter d'autres personnes pour cette première rencontre. Vous pouvez :

* Demander des références au RQSV
* Faire paraître une annonce dans le journal local ou les médias communautaires de votre région
* Fabriquer un petit feuillet d'information et le distribuer dans différents lieux publics (CLSC, caisse populaire, centre communautaire, garderie, bibliothèque, etc.)

1.2 Tenue de l'activité de lancement

La première rencontre est très importante pour partir du bon pied. Il convient donc de bien la préparer. Spontanément, les participants s'attendent à ce que la personne qui les a convoqué coordonne la rencontre.

Vos attentes, les activités que vous souhaitez réaliser et le rôle que vous désirez jouer au sein du groupe vont teinter le déroulement, le contenu et le climat des échanges. Par exemple, certaines personnes peuvent avoir déterminer en partie les sujets à discuter, des activités à organiser et les moyens de les présenter. D'autres préfèreront explorer avec les participants la forme, le contenu et l'orientation à donner au groupe. Il existe autant de façon d'aborder une première rencontre que de personnes. Il vous appartient de déterminer quelle approche vous convient le mieux. Bien qu'il n'existe pas de « formule magique », certaines règles sont cependant à privilégier. Pensez notamment à :

* Vous nommer et présenter les raisons qui vous ont motivé à convoquer cette première rencontre
* Faire un tour de table en suggérant à chacun de se présenter et de préciser sa propre motivation
* Une activité brise-glace peut aussi amener une touche d'humour
* Avoir un ordre du jour à proposer incluant :
  - Une période d'accueil
  - Une période de présentation mutuelle
  - Un temps de discussion ou d'échange
  - Un retour sur la rencontre et la planification d'une prochaine rencontre
* Prendre en notes les attentes des participants et leurs suggestions d'activités
* Terminer en constituant un noyau de personnes désireuses de participer à la mise en place du groupe. Il peut suffire de deux à trois personnes qui vont organiser une rencontre plus large.

1.3 Recruter d'autres personnes

L'organisation d'une activité de plus grande envergure permet de faire connaître à un public élargi la naissance du groupe de simplicité volontaire. C'est l'occasion de recruter plus de personnes afin de jeter les bases d'une organisation viable. Un moyen efficace consiste à organiser une conférence avec un auteur reconnu sur la simplicité volontaire tels que Serge Mongeau ou Dominique Boisvert. D'autres conférencierEs de renom abordant des sujets connexes, peuvent également attirer beaucoup de personnes qui partagent des valeurs semblables. L'important est de saisir l'opportunité d'avoir un auditoire assez nombreux pour expliquer les motifs de la démarche, donner un bref compte-rendu de la première rencontre et surtout, de faire valoir les opportunité de s'impliquer dans le développement d'un groupe de SV. Préparer votre programme avec soin, en prévoyant suffisamment de temps pour la conférence et les échanges entre le (la) conférencierE et l'assistance ainsi qu'une période assez longue pour présenter le projet de groupe de SV et prendre les inscriptions. Une pause-santé entre les deux interventions serait très appropriée.

Il est avantageux de s'associer à un ou des organismes communautaires locaux pour l'organisation et la tenue de cette activité de recrutement. Il vous faut prévoir une salle de bonne capacité, avec du matériel d'amplification audio si nécessaire. Les salles communautaires, les bibliothèques, les services de loisirs ou les écoles offrent des emplacements de premier choix. Pour publiciser votre activité, les organisations bien établies comme les Acef peuvent divulguer l'événement à travers leur réseau et les groupes communautaires plus petits peuvent informer leurs membres. Un communiqué de presse bien conçu envoyé aux divers médias de la région contribue avantageusement à faire connaître l'activité. Vous pouvez aussi faire la distribution d'affiches dans les différents lieux publics de votre patelin. N'oubliez pas que le bouche-à-oreille parmi les réseaux sociaux de chacun des membres du noyau initial représente un moyen publicitaire très efficace.

Il vous faudra peut-être rechercher quelques commanditaires pour défrayer le coût des photocopies, des affiches, payer la collation, ou tout autres dépenses. C'est le temps d'utiliser vos contacts ! Ayez confiance en votre idée !

À la fin de la rencontre, invitez les personnes présentes à s'inscrire comme membres du groupe. De cette façon, vous pourrez concevoir votre première liste d'envoi. Offrez aux personnes les plus intéresséEs de prendre place au sein du comité de coordination (CoCo). Un groupe de 5-6 personnes constitue un bon comité de départ. Un exercice « remue-méninge » sur les activités désirées est l'occasion de connaître les intérêts des participantEs et vous donne une base de départ pour le développement futur du groupe.

Quelques petits conseils d'expérience

* Assurez-vous d'installer dès le départ le respect et l'écoute pour ceux qui parlent. Cela paraît simpliste mais combien essentiel
* Essayez de débuter à l'heure prévue et déterminez dès le départ la durée de la rencontre
* Gardez-vous toujours du temps à la fin de la rencontre pour vérifier la satisfaction des participants et leur intérêt à fixer une prochaine rencontre.

Le Réseau est là pour vous !

Pour vous aider à démarrer un groupe de simplicité volontaire, voici ce qu'offre le Réseau :

* Une consultation téléphonique ou en personne pour aider à définir le projet (par où commencer, etc.), à partir des expériences partagées par les autres groupes
* Une liste des noms des membres et sympathisants de la région
* La diffusion de l'information concernant les activités locales sur son site Internet (affichage en quelques jours) ou dans son bulletin (qui paraît quatre fois par année)
* La mise en contact avec des personnes ressources qui peuvent rendre visite au groupe pour animer une rencontre (soit pour démarrer le groupe ou sur un thème en particulier – selon les disponibilités de ces personnes et selon les régions)
* Les coordonnées des nouveaux membres, au cours de l'année
* Des techniques d'animation de groupe.

2. Mise en place des groupes de simplicité volontaire

Les personnes qui démarrent un groupe de simplicité volontaire ne sont pas nécessairement des membres de longue date. Certaines d'entre elles :

* ressentent le besoin de faire des changements dans leur vie et aimeraient approfondir l'avenue de la simplicité volontaire avec d'autres personnes
* vivent la simplicité volontaire depuis longtemps et cherchent des personnes avec qui partager leur vécu et faire des activités sans se sentir extraterrestre
* vivent et ont envie de promouvoir la simplicité volontaire comme moyen de vivre plus sainement pour soi et pour la planète.

La constitution du comité de coordination se doit de respecter la volonté de chacun et leur disponibilité à s'impliquer. D'autre part, les personnes qui s'offrent comme membres du CoCo s'engagent à donner du temps et de l'énergie pour la mise en place et l'opération du groupe.

2.1 Type de fonctionnement du comité de coordination

Le mode de fonctionnement du comité de coordination doit aussi être conforme au choix de la majorité. Nous vous présentons trois types de mode de fonctionnement :

*1] **Gestion centralisée, avec ou sans comité exécutif provisoire :*** Les tâches de coordination sont assurées par une personne qui joue le rôle de chef ou de responsable du groupe. Cette personne dispose d'un certain pouvoir qui lui permet d'agir sur les personnes et les actions à faire. Le groupe peut aussi décider de mettre en place un comité exécutif provisoire comprenant unE responsable, unE responsable adjointE, unE secrétaire et unE trésorier(ère). Ce comité partage l'ensemble des responsabilités du groupe, tout en déléguant des tâches aux membres du groupe.

L'objectif du groupe est axé principalement sur des buts à atteindre.

*2] **Avec coordination :*** Les tâches de coordination sont assurées par unE coordonnateur (trice) qui agit sur l'environnement. Cette personne cordonne le groupe en mettant en place un environnement qui favorise la convergence et la coopération des membres, qui oriente dans un sens défini. Son action contribue à connaître la direction à prendre plutôt que les buts à atteindre. Elle doit garantir que les tâches sont effectuées, que les besoins du groupe sont bien répondus. Ce sont à la fois les intérêts individuels et les intérêts collectifs qui sont à la base du groupe.

*3] **En mode collectif :*** Les tâches de coordination sont assurées par les membres eux-mêmes de façon totalement décentralisée. Les règles de fonctionnement co-construites et acceptées par le groupe lui-même permettent aux membres de se réguler entre eux. Il en va de même pour la direction à prendre et des actions à entreprendre. Chaque membre du groupe gagne en autonomie mais aussi en responsabilité. C'est l'intérêt collectif qui prime.

Peu importe le mode de fonctionnement, pour permettre au groupe d'exister, il faut à la fois :

* Partager une culture commune et faire en sorte que l'action globale du groupe aille dans un sens défini et voulu
* Faire en sorte que la non-implication ou la non-coopération de certains ne mettent pas en péril le groupe ou le projet de groupe.

2.2 Types de groupe de SV

Les groupes de simplicité volontaire présentent généralement une des trois formes suivantes :

* **Groupe « à rayonnement interne »** : quatre à douze personnes, qui se réunissent pour discuter, échanger sur leur cheminement, partager leurs trucs et adresses
* **Groupe « à rayonnement externe »** : un noyau de personnes organisant des activités ouvertes au public, coordonnant généralement divers comités (groupe d'achat, ateliers, projets divers)

* **Activités organisées par un organisme communautaire local** (ex : les ACEF de l'Estrie (Cantons de l'Est) et de Mauricie). L'organisme a parfois l'objectif d'aider au démarrage d'un groupe, en souhaitant que ses participants prennent la relève dans un deuxième temps.

Chacun de ces types de groupe correspond à des besoins différents de la part des personnes qui les démarrent. Il est important de commencer en accord avec les intérêts et les disponibilités réelles des personnes impliquées. Pour certains, il est plus réaliste de mettre en place un petit groupe de discussion alors que d'autres vont préférer développer un groupe plus complexe avec plus d'une activité.

2.3 Distribution des tâches

Chaque groupe de simplicité volontaire, comme on l'a vu précédemment, va opter pour une formule de départ, autant en ce qui concerne le fonctionnement du CoCo que du type de groupe. Ces décisions ne sont pas définitives et il peut arriver que des changements soient apportés. Au fur et à mesure de son cheminement, le groupe peut aussi diversifier ses activités et prendre ainsi de l'expansion. Peu importe le type de groupe et son niveau de développement, une juste répartition des tâches représente un clé pour le succès de l'organisation. Voici l'ensemble des tâches reliées à la gestion d'un groupe communautaire. Cette liste n'est pas exhaustive mais donne un aperçu assez complet de l'administration du groupe.

Gestion des communications

Il existe principalement trois types de communications associés à la gestion d'un GSV soit : les appels téléphoniques, le courrier postal et les messages électroniques (courriels). La personne qui acceptera cette responsabilité devra avoir une certaine disponibilité et être ouverte à recevoir des messages chez elle à diverses heures de la journée et de la soirée.

Pour gérer **les appels téléphoniques**, il pourrait être utile d'obtenir un numéro de téléphone spécial pour le groupe, afin de pouvoir distinguer les messages pour la famille de ceux pour la SV. Il est possible d'obtenir un second numéro de téléphone sur une même ligne mais avec une sonnerie

différente. Ceci minimise les frais que représente le fait d'avoir une seconde ligne. Vous pouvez ainsi choisir de répondre ou pas, lorsque la période d'appel ne vous convient pas, comme le soir et les fins de semaine.

Le **courrier postal** n'est habituellement pas un problème, car sa gestion n'est pas dérangeante. Si le fait de donner votre adresse courrier vous amenait trop de publicité postale, vous pouvez toujours apposer un autocollant sur votre boîte aux lettres refusant la publicité.

La **messagerie électronique** est excessivement pratique pour gérer un groupe de SV. En effet, c'est de loin le meilleur moyen de communication sur le plan pratique, avec ses possibilités de stockage des messages, d'envois multiples et de transmission sans frais partout dans le monde et ce quasi instantanément. Un autre avantage des courriels est qu'on peut décider du moment où on en prend connaissance et où on y répond. Les contacts courriel avec les membres sont véritablement synonymes de vie pour le groupe. Toutefois, les messages sont parfois pollués par des courriels indésirables et il faut envisager des protections si ceux-ci deviennent trop envahissants.

Gestion des listes de membres et sympathisants

Il est très important d'avoir une gestion efficace des listes de membres et sympathisants. Les membres sont ceux qui paient une cotisation annuelle et les sympathisants ne paient pas de « membership », mais veulent être informés des activités du groupe. Lors de chacune des activités ou de contacts téléphoniques ou autres, il est recommandé de chercher à enregistrer les coordonnées des personnes intéressées par la SV, afin de les inscrire comme membres ou sympathisants. Cette banque de noms (avec leur courriel lorsque c'est possible) servira à établir des contacts lorsque vous organiserez des activités.

Gestion d'un site web

Il peut-être très intéressant pour un GSV de se doter d'un site web (voir « Création d'un site web » dans la section « Activités à développer »). La création et le suivi à accorder au site sera la tâche d'un webmestre. Celui-ci

devra mettre un certain temps de façon régulière à sa remise à jour. Toutefois, un site Web offre une très belle visibilité pour un groupe avec un investissement en effort assez limité. À titre d'exemple, le site du Groupe de simplicité volontaire de Québec est régulièrement visité par plus de 1 000 personnes mensuellement.

Gestion de l'organisation des activités

La description des activités qu'il est possible d'organiser pour un GSV est présenté à la section 3 « Activités à développer ». Chacune de ces activités demandera une gestion particulière. Il faudra souvent trouver des thèmes à explorer lors des activités. À ce sujet, nous vous référons à la section 3.4 du présent document présentant une liste assez élaborée de sujets de conférences, discussions, émissions de radio, etc.

Parfois, il faudra trouver des conférenciers et autres personnes-ressources, autant que possible dans votre milieu. Le choix de personnes compétentes et aptes à s'exprimer devant un groupe est important. S'il y a une université dans votre région, les professeurs sont souvent des personnes-ressources très intéressantes. De même, les auteurs de livres ou des journalistes feront d'excellents invités.

Il faudra aussi réserver des salles. Il est parfois possible d'obtenir des salles gratuites dans les locaux de bibliothèques, de centres communautaires associés aux municipalités, de groupes environnementaux et communautaires et même parfois d'entreprises privées.

La publicité des évènements organisés est aussi très importante pour y attirer des participants. Votre liste de membres et de sympathisants sera le moyen souvent le plus efficace pour engendrer la participation. Il existe aussi des moyens comme des envois courriels groupés aux organismes communautaires et environnementaux de votre région. De plus, la production d'affiches et leur installation sur des babillards publics est une tâche aussi importante. Finalement, vous pouvez contacter avec avantage les divers médias de votre milieu par un communiqué de presse. Souvent les médias publieront la tenue de votre évènement dans leur page « agenda » ou « où aller aujourd'hui ». L'expérience de la publicité payée a été tentée par le GSVQ dans divers médias génériques et spécialisés dans des champs assez près des

valeurs de la SV. Cette publicité payée n'a entraîné que peu de succès de participation considérant les coûts parfois très élevés qui y sont associés. Si vous réussissez à obtenir d'un journaliste qu'il fasse une entrevue avec votre personne invitée et que ce soit publié ou diffusé avant l'évènement, ceci est un gage de bonne participation du public.

Représentation au niveau public et médiatique

Un certain nombre de tâches nécessitent d'avoir des facilités d'expression en public. Lors des conférences par exemple, il faut qu'une personne du groupe organisateur présente, puis remercie les conférenciers. De même, les GSV sont régulièrement sollicités par les médias pour des entrevues soit par des journalistes de la presse écrite, des postes de radio ou parfois même de la télévision. Le temps des fêtes est une période particulièrement propice aux interventions publiques. La journée sans achat, célébrée vers la fin novembre, en est une autre.

Certains membres des GSV voudront faire parfois des prises de position publiques dans le cadre de l'actualité ou autres. Ces articles, souvent destinés à l'opinion du lecteur des médias écrits, sont importants pour la visibilité du groupe et du mouvement de SV dans son ensemble. Toutefois, la publication de ces écrits, lorsque signés au nom du groupe, nécessite un encadrement particulier de la part des responsables de l'organisation de SV.

De plus, le GSV peut faire l'objet de demandes de conférenciers par des groupes communautaires, des bibliothèques ou d'autres organisations. Le sujet le plus demandé par ces groupes est « la simplicité volontaire » évidemment. Toutefois, plusieurs autres thèmes associés à la SV comme : le temps des fêtes, le travail, l'argent, le temps, la consommation, l'environnement, la famille, etc. peuvent faire l'objet de demandes. Une certaine rémunération est souvent associée à ces prestations, ce qui peut servir d'incitatifs pour les conférenciers et de source de revenu pour le GSV.

Finalement, le groupe peut être demandé pour participer à diverses foires, expositions, salons sur l'environnement, etc. Il pourra alors tenir une table où il présentera ses activités et réalisations. C'est une excellente place pour recruter des membres et sympathisants, pour informer les gens sur les activités du groupe et la SV en général, en plus de vendre des li-

vres et autres documents sur la SV ou des objets écologiques.

Secrétariat

La personne qui s'occupera des tâches de secrétariat devra être assez familière avec le traitement de texte à l'ordinateur. Elle rédigera les comptes-rendus des réunions et les diverses lettres et documents nécessaire à l'administration du GSV. De plus, c'est habituellement elle qui s'occupe de tenir les archives du groupe.

Gestion du financement

Une personne peut être nommée pour s'occuper des finances. La tenue de livre se fait soit de façon manuelle ou à l'aide d'un logiciel tel que « Simple comptable ». Il est possible, parfois nécessaire, d'ouvrir un compte de banque au nom du groupe et faire faire des chèques identifiés à votre organisation. Un rapport régulier de l'état des finances est fait par le trésorier lors des rencontres du conseil de coordination ou d'administration.

Même si votre groupe est sans but lucratif, vous aurez besoin de ressources financières pour mener à bien vos activités, entre autres pour payer les photocopies, les frais de téléphones, d'Internet, de location de salles, etc. Plusieurs moyens peuvent être utilisés pour financer votre groupe. En voici quelques-uns :

* Cotisation comme membre
* Demande de dons sur la fiche d'inscription des membres
* Contribution volontaire lors des différentes activités
* Vente de livres et autres documents sur la SV
* Pourcentage du cachet des conférenciers de votre groupe
* Sollicitations de fondations, communautés religieuses, gouvernements, Caisses populaires Desjardins, etc.
* Organisation d'une activité bénéfice (souper, dégustation, etc)
* Vente d'objets fabriqués lors d'ateliers animés par le groupe (chandelles, produits de soin du corps, conserves, produits nettoyants, etc.)
* Organisation d'un bazar avec profits pour votre groupe
* Vente d'objets écologiques (sacs de magasinage en tissu, composteurs domestiques en bois, chandails usagers avec logo écolo, etc.)

3. Activités à développer

Un certain nombre d'activités peuvent être organisées par un GSV. Pour les besoins de la cause, nous avons regroupés en 3 catégories les principales activités possibles soient : les activités de type « discussion », les activités axées sur la communication et les activités pratico-pratiques.

3.1 Activités de type « discussion »

Sont qualifiées « activités de type discussion » des regroupements de personnes dans une même salle qui font divers types d'échanges. Ces activités sont : les groupes de discussion, les ateliers d'initiation à la SV, les conférences, les journées forum, les groupes de partage et les ateliers de croissance personnelle.

Groupes de discussion

Le groupe de discussion est le type de rencontre le plus populaire actuellement parmi les activités des GSV. Les mêmes personnes, par groupe d'une dizaine environ, peuvent se rencontrer un fois par mois dans une maison privée, un restaurant ou une autre salle publique. Un nouveau sujet est abordé à chaque rencontre et les échanges se font sous forme très interactive. Pour des idées de thèmes afin d'animer les discussions voir la section 3.4, « liste de sujets de discussion ».

Le RQSV organise aussi à son local ce type de rencontre nommé «causeries», accessibles surtout aux membres situés près du siège social de l'organisation. Des textes préparatoires de causeries sur la SV (six documents PDF), préparés par Renée Archambault, sont sur le site du RQSV. Pour sa part, le GSVQ organise des rencontres nommées « salon de discussion » au restaurant Le Commensal sur la rue St-Jean à Québec. Cette activité a lieu aux deux mois. Un thème central est choisi et deux animateurs préparent des sous-thèmes de discussion à deux tables d'échanges « interactifs ».

Ateliers d'initiation à la SV

Les ateliers d'initiation à la SV sont la véritable porte d'entrée des gens vers la SV. C'est une activité de base que peuvent offrir les groupes pour initier les gens de leur milieu à la SV.

Les groupes ont le choix de divers outils pour les guider dans ces ateliers. Vous pouvez télécharger ces documents au :

http://www.simplicitevolontaire.org/agora/outils.htm

1] Le texte de Mark A. Burch intitulé : « Groupe de discussion sur la SV, guide d'animation ». Ce texte comprend 10 animations avec exercices, mises en situation et questions suggérées.

2] Le texte de Pascal Grenier, intitulé « Ateliers d'introduction à la SV » comprenant 10 rencontres portant sur autant de sujets. Le document comprend un texte de 3 à 4 pages sur chaque sujet, lesquels servent de soutien aux discussions.

3] Un texte suggéré par Diane Gariépy intitulé « Méthode Voir, Juger, Agir » chère aux milieux de l'Action Catholique.

4] Un autre texte d'atelier existe aussi pour initier les gens à la gestion de l'argent, inspiré du volume intitulé « Votre vie ou votre argent ?».

Les conférences

L'organisation de conférences est une activité d'éducation assez facile et intéressante pour un groupe. Il est souvent possible d'obtenir des salles gratuitement et dans tous les milieux il existe des personnes-ressources qui peuvent présenter des exposés sur des sujets reliés à la SV. Le RQSV peut même fournir à l'occasion des conférencierEs qui peuvent se déplacer en région pour des présentations.

Les conférences sont d'excellentes occasions pour demander une contribution financière (laquelle peut-être volontaire avec un montant suggéré), afin de recueillir des fonds pour administrer le groupe. C'est également une occasion d'inscrire des personnes comme sympathisants ou membres du groupe.

Certains groupes rémunèrent leurs conférenciers, d'autres pas. Tou-

tefois, une rémunération de plus de 100$, plus des frais de location pour une salle, peuvent rendre l'opération déficitaire.

Journées forum

Les Journées Forum demandent un peu plus de préparation que les conférences mais elle permettent d'aller plus en profondeur sur un thème donné. En général, il s'agit de choisir un thème ou une problématique qui occupe le groupe, d'avoir une personne qui en fait la présentation en plénière et d'organiser plusieurs ateliers de discussions sur le même sujet. Une personne est nommée secrétaire d'atelier et rapporte par la suite en grand groupe les principaux points discutés ou solutions proposées, etc. Dans une phase de développement du groupe, cette activité est bénéfique dans le sens qu'elle permet aux membres de prendre part activement au fonctionnement et à la poursuite du groupe.

Groupe de partage

Le groupe de partage constitue une action d'ordre curatif surtout. Pour être en lien avec la simplicité volontaire, il peut, par exemple, s'adresser à des personnes vivant avec un problème de compulsion ou d'excès à l'achat de biens ou au travail. Il s'agit de rencontres « interactives » qui doit se faire sous la supervision d'unE thérapeute. Il s'avère cependant difficile de recruter des participants.

Ateliers de croissance personnelle

Il existe plusieurs approches de croissance personnelle et aucune n'est spécifique à la SV. Cependant, il est bénéfique de pouvoir « faire le ménage » dans les émotions ou un vécu difficile pour, par la suite, entreprendre un chemin en SV. C'est le désencombrement non-matériel. Le groupe de Québec a expérimenté l'art thérapie par le gribouillage avec la participation de thérapeutes en relation d'aide. Cette activité est très appréciée et populaire.

3.2 Activités axées sur la communication

Ces activités s'adressent à un public en général, pas nécessairement regroupé dans une même salle. Les principales activités axées sur la communication comprennent l'impression d'un dépliant, la création d'un site

Web, la publication d'une feuille d'information ou d'un bulletin et la production d'une émission de radio.

Dépliant de groupe

Le GSV peut produire un dépliant afin de s'identifier et de se faire connaître. Ce document de promotion inclus, règle générale, des sections sur la mission du groupe, la définition de la SV, les activités du groupe de même qu'un formulaire facilitant l'inscription comme membre ou sympathisant.

Le dépliant du groupe est le document passe-partout. C'est celui qui est remis lorsque des gens veulent avoir des informations préliminaires sur le groupe. Les coordonnées de celui-ci devront être en évidence. Il est parfois possible d'en placer en des endroits stratégiques comme les bibliothèques, les babillards en milieux universitaires, hospitaliers ou médicaux, etc.

Site Web

Un site Web est la vitrine extérieure et moderne par excellence du groupe. Une fois monté, le site peut être visité par un nombre illimité de personnes sans que cela demande d'effort supplémentaire au webmestre. Celui-ci doit cependant faire des mises à jour régulières pour tenir le site à jour et vivant. Il peut comprendre une foule d'informations sur les activités et les réalisations du groupe, donner des liens vers d'autres sites apparentés, fournir une bibliographie de livres traitant de SV ou de thèmes connexes, etc. Les possibilités sont très nombreuses !

Feuillet d'information ou bulletin

Le groupe peut produire régulièrement un document sommaire (feuillet d'information) ou assez élaboré (bulletin) aux fins d'information de ses membres et sympathisants et d'éducation du public en général. Ce document offre une excellente opportunité aux simplicitaires du groupe pour faire valoir leur point de vue sur divers sujets d'actualité ou reliés à la SV.

Le document, en plus d'être distribué aux membres et sympathisants, peut faire l'objet d'une exposition dans les bibliothèques de la région

s'il est suffisamment élaboré et de qualité. Il peut aussi être offert aux participants lors des activités du groupe ou lors de la tenue de kiosques à l'occasion d'évènements particuliers où le groupe est invité.

Émission de radio

Dans certaines circonstances il peut être possible pour un groupe de produire une émission de radio. Les radios communautaires, présentes dans plusieurs communautés, offrent d'excellentes opportunités pour ce faire. La fréquence des émissions est habituellement hebdomadaire et nécessite donc passablement d'implication. Pour la réalisation de cette activité, une équipe de quatre à cinq bénévoles s'occupent de préparer, à tour de rôle, une émission et de l'animer, ainsi que d'assumer la mise en ondes, si le poste de radio le demande. Avoir un ou des invités enrichit le contenu et rend l'émission vivante. Une émission de radio offre une vitrine exceptionnelle à très faible coût pour faire connaître le groupe et la SV dans son milieu.

Bottin de référence

Certains groupes choisiront de rédiger un bottin de référence des organismes et commerçants offrant divers biens et services dans la communauté. Il peut s'agir des magasins vendant des articles usagés, des matériaux pour la rénovation ou des pièces pour des réparations diverses. Les commerces de locations de différents articles ou outils sont aussi intéressants. Le bottin peut inclure en plus les producteurs agro-alimentaires de la région, notamment les producteurs biologiques et les fabricants de produits du terroir . Il est intéressant d'y inclure les producteurs locaux faisant partie de l'Agriculture soutenue par la communauté.

D'autres types de services peuvent intéresser grandement la population. Entre autres, pensons aux services de couturière, de cordonnier, de covoiturage, de gardiennage, de dépannage alimentaire sans oublier les services d'échanges locaux (SEL). Il en existe probablement d'autres, c'est à vous de recenser le maximum d'informations afin que le bottin réponde aux besoins d'un maximum de personnes.

3.3 Activités pratico-pratiques

Plusieurs activités très pratiques peuvent être mises en place par un GSV. Nous décrirons sommairement ici les groupes d'achats d'aliments, les cuisines collectives, les systèmes d'échanges locaux (SEL), les ateliers de fabrication divers, le service SOS simplicité.

Groupes d'achats

Le groupe d'achats représente une activité assez répandue dans la société. En formant un groupe d'achats, les participants augmentent leur motivation et leur pouvoir d'achat à se procurer des aliments sains, nutritifs et souvent biologiques. En faisant affaire directement avec les producteurs locaux, les membres sont assurés d'avoir des aliments plus frais tout en encourageant l'économie locale. Il est possible d'établir des ententes avec les producteurs maraîchers, les fromagers, les boulangers et pâtissiers, les producteurs de viande, d'œufs, etc. Il existe aussi des distributeurs d'une (très) grande variété de produits, souvent des coopératives, qui sont spécialisés dans le service aux groupes d'achats.

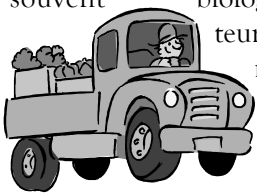

Plusieurs systèmes peuvent être utilisés pour faire les commandes. Certains groupes permettent les commandes totalement individuelles. D'autres privilégient les achats en gros. Cette façon est avantageuse au point de vue économique mais elle oblige à plus d'implication de la part des membres pour la division des denrées. Il faut de plus s'assurer que les besoins des membres pour un produit équivalent au volume du produit en gros, ceci pour des denrées tel que farine, riz, sucre, etc.

En principe, deux rencontres mensuelles sont nécessaires. Les participants se divisent les tâches associées à ces achats regroupés : recueillir les commandes individuelles, les comptabiliser selon les produits, comptabiliser les coûts, recevoir les paiements, faire le portionnement des denrées, préparer les commandes individuelles, etc. Ces rencontres peuvent être l'occasion d'une activité sociale comme un repas communautaire, les échanges de trucs et recettes, etc.

Cuisines collectives

Les cuisines collectives se sont multipliées au Québec depuis les vingt dernières années. En principe, il s'agit de regrouper des individus dans un lieu approprié pour cuisiner ensemble un certain nombres de plats qui sont par la suite divisés entre les participants. La formule la plus populaire est de faire ses achats en fonction des spéciaux de la semaine. Une première réunion consiste à déterminer le menu, répartir les tâches des achats et payer les frais. Lors de la deuxième journée, c'est la préparation des mets. Encore là, une participation active de tous les membres est nécessaire pour la bonne conduite de l'activité, autant aux achats, à la production qu'au ménage final. Les types de mets cuisinés varient d'un groupe à l'autre. C'est à chacun de déterminer s'ils veulent des mets traditionnels, végétariens, des mets pour bébé, à thème, etc. C'est une activité très enrichissante à plusieurs niveaux : culinaire, social et humain.

Systèmes d'échanges locaux (SEL)

Les Systèmes d'échanges locaux (SEL) sont composés d'un ensemble de personnes qui décident d'une autre monnaie d'échange que l'argent. Ce peut-être des points inscrits dans un carnet ou un autre type de monnaie avec ses propres règles d'échange. Les SEL sont très connus et répandus à travers le monde. Il existe aussi les groupes « Jardins d'échanges universel » (JEU) qui ont des règles de fonctionnement un peu plus souples que les SEL. Ces modes d'échanges sont particulièrement appropriées aux gens qui ont du temps et peu de ressources financières.

Groupes d'échanges d'objets divers

Une autre activité peut se dérouler de façon périodique ou saisonnière. Il s'agit de groupes d'échanges d'objets divers. Par exemple, au printemps, vous organisez dans une salle de bonne dimension une activité d'échanges d'articles pour enfants : vêtements, jouets, accessoires divers, etc.

D'autres formes d'échanges sont à exploiter comme des semences ou des plantes d'intérieur ou d'extérieur, des livres, des objets de décorations. Cette activité peut prendre aussi la forme d'une vente de garage annuelle. Une belle façon de faire connaître votre groupe auprès de la population et de faire du recrutement. Si vous optez pour une vente de garage, une partie des revenus des ventes ou de la location des tables peut vous être remis et servir de financement pour votre groupe.

Ateliers de fabrication divers

Des ateliers de fabrication peuvent être organisés par les groupes. Il est possible de fabriquer nous-mêmes plusieurs produits comme les produits d'entretien ménager, les produits de soins corporels, la mise en conserve d'aliments, etc. Il peut aussi s'agir d'ateliers de couture, de transformation de vêtements, de fabrication de papier, de conception de chandelles, de fabrication de cadeaux de Noël, de poteries, etc. Laissez aller votre imagination ! Faire ensemble est tellement amusant et stimulant ! De plus, vos créations peuvent devenir une source de financement intéressante !

Service SOS Simplicité

Ce service, qui peut être offert par une personne du groupe aux membres et même au public en général, consiste à donner des conseils, souvent par téléphone, sur le bricolage, les achats usagers, les réparations, les finances, etc. en s'inspirant des principes de la SV. Pour se faire, elle doit avoir en main une liste de personnes ressources à qui elle peut se référer ou référer les demandes. Avoir une bonne connaissance dans divers domaines pratiques est un atout.

3.4 Références pour l'organisation des activités

Afin de vous aider à organiser des activités tels des conférences, cercles de discussion, ateliers, causeries, salons de discussion, émissions de radio, etc. nous vous référons ci-après aux documents du site Web du RQSV et du GSVQ puis nous vous présentons une liste

exhaustive de thèmes reliés à la SV.

Documents disponibles

Vous pouvez vous référer à la section L'ABC du site Web du RQSV afin d'avoir de l'information sur une grande diversité de sujets. Vous trouverez aussi des informations pertinentes dans les divers livres publiés sur la SV et qui sont mentionnés dans la bibliographie du site Web du RQSV. Les sujets développés dans les documents d'initiation à la SV présentés également sur ce site peuvent servir avantageusement à préparer des activités éducatives. Les deux séries de bulletins du RQSV et du GSVQ peuvent aussi servir à soutenir l'organisation d'activités. Le site du GSVQ vous offre aussi une liste très variée de sujets de prises de position publique parues dans les médias et produites par le groupe de Québec depuis quelques années. Finalement, le RQSV vous présente sur son site une liste de site Internet directement reliés à la SV. Les adresses des sites du RQSV et du GSVQ sont : www.simplicitevolontaire.org et www.gsvq.org.

1. 102 bonnes façons d'économiser
2. Acuponcture
3. Alimentation vivante
4. Argent et bonheur
5. Autoconstruction
6. Centre de tri
7. Changer le monde
8. Choisir ses relations
9. Commun'auto
10. Compétition ou collaboration
11. Compostage
12. Conciliation travail-famille
13. Confectionner ses vêtements
14. Conservation de la nature
15. Consommer selon ses besoins plutôt que selon ses moyens
16. Cuisines collectives
17. De l'avoir à l'être
18. Décroissance soutenable
19. Des placements éthiques
20. Différence entre réussir sa vie et réussir dans la vie
21. Écovillage
22. Éducation et SV
23. Énergies renouvelables
24. Enseigner la SV dans les écoles
25. Équilibre argent-travail
26. Êtes-vous endetté ?
27. Être bien avec soi et les autres
28. Gagner de l'argent sans travailler (intérêt, bourse, placements, etc.)
29. Gestion des matières résiduelles
30. Haptonomie (art du toucher)
31. Histoire de la SV
32. Jardinage écologique
33. Jardins communautaires

34. L'ABC de la SV
35. L'accomplissement personnel
36. L'agriculture en ville
37. L'agriculture paysanne
38. L'agriculture soutenue par la communauté (ASC)
39. L'alimentation frugale
40. L'aménagement du territoire
41. L'amour et la SV
42. L'argent
43. L'art de mieux vivre avec nos finances
44. L'automobile
45. L'avenir de la planète
46. L'avenir de la SV
47. L'eau
48. L'école alternative
49. L'économie sociale
50. L'éducation vendue à l'économie
51. L'empreinte écologique
52. L'engagement communautaire dans un monde individualiste
53. L'environnement
54. L'environnement au quotidien
55. L'épuisement des ressources
56. L'esclavage aujourd'hui
57. L'étalement urbain
58. L'état de la planète
59. L'harmonie et la SV
60. L'horticulture écologique
61. L'importance des achats locaux
62. L'investissement responsable
63. La communauté
64. La communication non-violente
65. La compulsivité dans l'achat
66. La consommation
67. La consommation responsable
68. La course à l'argent est-elle compatible avec l'harmonie relationnelle ?
69. La course folle
70. La créativité
71. La famille
72. La forêt dans tous ses états
73. La frugalité
74. La frugalité dans un monde de surconsommation
75. La justice sociale
76. La méditation
77. La mentalité de l'accumulation et « du toujours plus » par opposition au « assez ».
78. La mode
79. La mondialisation
80. La mort
81. La pauvreté
82. La pédagogie Freinet
83. La pleine conscience
84. La politique et la SV
85. La publicité
86. La publicité, le crédit et l'émulation ; les trois moteurs de la surconsommation
87. La retraite
88. La richesse
89. La santé
90. La simplicité intérieure
91. La simplicité obligée

92. La solitude
93. La spiritualité
94. La spiritualité amérindienne
95. La surabondance : que pouvons-nous y faire ?
96. La SV et la grossesse
97. La SV et la survie de l'humanité
98. La SV et les jeunes
99. La SV peut-elle nuire à l'économie ?
100. La SV pour les gens qui ont de l'argent
101. La SV vécue à la campagne
102. La SV vécue en ville
103. La technologie
104. La télévision
105. Le bonheur
106. Le commerce équitable
107. Le crédit
108. Le développement durable
109. Le jeûne
110. Le militaire et l'armement
111. Le mouvement de SV au Québec
112. Le mouvement de SV dans le monde
113. Le rêve comme moyen de se connaître
114. Le sens de la vie et la SV
115. Le temps
116. Le temps des fêtes
117. Le tourisme équitable, solidaire et écologique
118. Le travail
119. Le vélo
120. Les achats d'articles usagés
121. Les aspects psychologiques de la surconsommation
122. Les avantages d'être dans un groupe de simplicité volontaire
123. Les bébés et la SV
124. Les changements climatiques
125. Les conséquences des salaires exorbitants versés à certains chefs d'entreprises
126. Les désirs et les besoins
127. Les Établissements Verts Brundland
128. Les jeunes devant les écrans
129. Les médecines douces
130. Les médias
131. Les plaisirs gratuits
132. Les racines de la SV
133. Les relevailles
134. Les ressourceries et friperies
135. Les toitures vertes
136. Les transports écologiques
137. Les transports en commun
138. Les travailleurs compulsifs
139. Les valeurs des jeunes d'aujourd'hui
140. Maison écologique
141. Mal être, émotions et dépendances
142. Manger bio au Québec
143. Massothérapie
144. Mouvement coopératif
145. Noël et les cadeaux
146. Par où commencer la SV
147. Planification budgétaire

148.Possessions matérielles et identité
149.Prendre soin de soi naturellement
150.Produits de beauté naturels
151.Produits ménagers écolo
152.Qi Gong
153.Qu'est-ce qu'avoir juste assez d'argent
154.Ralentir
155.Recyclage
156.Réduction
157.Réduction de la consommation énergétique à domicile
158.Réemploi
159.Revue de livres sur la SV
160.Services d'échanges locaux (SEL)
161.Simplifier et s'impliquer
162.Succès et SV
163.Tai Chi
164.Tiers Monde et mondialisation
165.Trouver un sens à sa vie
166.Un adulte au foyer
167.Un gagne-pain en harmonie avec ses valeurs, est-ce possible ?
168.Vie de couple et SV
169.Viser la quantité ou la qualité
170.Vivre pour de l'argent ou de l'argent pour vivre
171.Vivre pour une passion (œuvre) ou pour gagner sa vie (job)
172.Votre vie ou votre argent
173.Voyager au Québec
174.Wal Mart et l'exploitation
175.Yoga

4. Création d'un organisme à but non lucratif (OBNL)

Il peut arriver qu'à un certain moment d'évolution de votre groupe, vous sentiez le besoin de donner un certain caractère plus permanent à votre association. Vous pourrez alors trouver un nom officiel et enregistrer votre groupe comme organisme à but non-lucratif.

4.1 Qu'est-ce qu'un OBNL ?

Définition

Un OBNL est une personne morale, régie par les lois applicables au Québec, regroupant des gens qui souhaitent mettre en commun de façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices.

Avantages/désavantages

La création officielle d'un OBNL donne une structure de fonctionnement à l'organisation et en augmente les chances de pérennité. Cela vous amènera cependant à être plus rigoureux dans votre fonctionnement en vous obligeant, entre autres, à vous donner des lettres patentes, adopter des règlements généraux, organiser une assemblée générale annuelle, nommer un conseil d'administration, avoir un membership avec droit de vote et tenir une comptabilité.

5.2 Démarches à faire

Plusieurs démarches sont à faire pour créer un OBNL.

Trouver un nom et s'enregistrer au registre des entreprises

Pour trouver un nom unique pour votre groupe, faites une recherche de noms sur le site du registre des entreprises. Vous pouvez faire la recherche sans frais sur Internet à www.registreentreprises.gouv.qc.ca. Toutefois, l'enregistrement du nom coûtera 42.16$.

Sur le même site du registre des entreprises, vous trouverez la procédure pour doter votre organisation de lettres patentes et ainsi vous inscrire comme OBNL selon la troisième partie de la Loi sur les compagnies. Le coût de l'enregistrement est de 145$. Prenez un soin particulier à compléter la section sur « les objets » du formulaire d'inscription car il déterminera votre champ d'action.

Élaboration des règlements généraux

Les règlements généraux sont des énoncés qui établissent la structure de l'association et son mode de fonctionnement. Ce sont comme les lois internes de l'organisation. Vous pouvez vous inspirer avec avantage des règlements généraux d'un autre GSV ou du RQSV.

Aspects financiers et assurances

Vous devrez tenir une comptabilité de vos transactions financières. À ce sujet, les groupes nomment habituellement un trésorier pour effectuer cette tâche. Un bilan financier devra être présenté à l'assemblée générale annuelle. Habituellement, les groupes suivent l'évolution de leurs finances lors de chaque réunion du CA.

Il serait sage, afin de protéger les administrateurs et le groupe, de se doter d'une assurance responsabilité civile et d'une police spécifique pour les administrateurs. Le coût de cette assurance peut varier de 500$ à 1 000$ selon les protections demandées.

L'Assemblée générale annuelle (AGA)

L'assemblée générale annuelle peut regrouper toutes les personnes intéressées dans une corporation sans but lucratif en leur qualité de membres en règle. L'AGA sert : à fixer les grandes orientations de l'organisme, à élire le conseil d'administration, à adopter ou abroger les statuts et règlements généraux, à adopter ou rejeter les rapports financiers et les rapports d'activités de même que les prévisions à ces deux niveaux et à nommer le vérificateur comptable.

5. Les groupes de SV actuels

Au moment d'écrire ce guide, six groupes régionaux de simplicité volontaire sont actifs dans les villes de Gatineau, Joliette, Montréal-Ahuntsic, Québec, Ste-Anne des Plaines et Victoriaville. D'autres groupes ont existé entre 2000 et 2006, soit à Chicoutimi, Longueuil, Lévis, Portneuf, Sherbrooke, St-Georges de Beauce et Trois-Rivières. Enfin, il y a eu des essais et des projets sont en cours pour partir des groupes à Baie Comeau, Bromont, Pasbébiac, et aux Iles-de-la-Madeleine. Dans un monde idéal, il serait intéressant que ces 17 groupes fonctionnent et que d'autres naissent. Mais nous constatons que ce n'est pas le cas. Quelle est la réalité des groupes de simplicité volontaire au Québec ?

Les écueils des GSV et pistes de solutions

Une enquête auprès de l'ensemble de ces groupes nous indique que des difficultés importantes nuisent au développement et à la pérennité des GSV. Nous voulons aborder ces phénomènes afin que vous puissiez agir de façon préventive dans la création et/ou la poursuite de votre groupe.

1) La plus grande problématique est le manque d'implication dans la gestion du groupe. Peu importe le modèle de fonctionnement choisi, il arrive souvent que peu de personnes, à part les fondateurs, soient prêtes à prendre des responsabilités. Et si ceux et celles qui ont mis en place le

groupe quittent, il n'y a pas de relève. Il y a donc un essoufflement chez les membres fondateurs. Il est difficile d'apporter des solutions miracles à ce problème majeur. Nous croyons que la ou les premières rencontres de fondation du groupe sont très importantes. C'est à ce moment-là que se dessine la volonté des membres à s'impliquer réellement dans la construction d'une organisation viable. Il importe donc d'être très précis quant aux objectifs à réaliser, du temps que chacun est disposé à donner et des activités qui répondent aux aspirations de tous. Mieux vaux commencer avec moins et se développer au fil du temps. De plus, dès le départ, les responsabilités doivent être réparties parmi les membres du CoCo. Cela permet de développer un sentiment d'appartenance au groupe.

2] L'autre écueil important est le manque de participation aux activités organisées. Les répondants des GSV signalent aussi un intérêt chez les participants à venir chercher de l'information et non pas à donner temps et énergie. Ceci peut démotiver les organisateurs. Nous croyons que la meilleure attitude à prendre face à ce problème est de ne pas avoir d'attentes trop élevées. Il est souvent préférable d'avoir une petite assistance de personnes intéressées qui repartent satisfaites. Aussi, pour faire connaître l'activité, il faut envisager une diversification des moyens publicitaires utilisés.

3] Il a été mentionné aussi que parfois les gens se désintéressent du groupe si les activités ne varient pas. Pour certaines personnes, avoir seulement des rencontres de discussion devient monotone et elles aimeraient faire plus, passer à l'action. Une façon qui peut être adoptée est de demander aux personnes qui aimeraient faire plus, d'être bénévole pour organiser le genre d'activités qui lui plait le plus, avec l'assurance d'un soutien des personnes responsables. Ainsi le groupe se développera selon les intérêts et les capacités des bénévoles, avec plus de chances de réussite !

4] Concernant les groupes de discussions, une autre difficulté est partagée par plusieurs groupes. Comme il y a un bon roulement parmi les participants aux rencontres, les nouvelles personnes veulent avoir des informations de bases sur la SV alors que les anciens aimeraient aller plus loin. Il serait bénéfique d'organiser des rencontres spéciales pour les nouvelles personnes, parrainées par des anciens. Les journées Forum serait une avenue possible pour aller à la découverte de la SV ou encore prévoir une période avant la soirée de discussion pour donner les informations de base sur la SV aux nouveaux. Il est souhaitable que chaque groupe de personnes ait réponse à leur besoins .

Les réussites des GSV

Vivre la simplicité volontaire au sein d'un groupe est gratifiant. Le fait d'être ensemble et de partager les mêmes valeurs contribuent à la joie de se retrouver à chaque activité. Nous avons vu naître des amitiés sincères et mêmes des unions dans ces groupes. Aussi, plusieurs activités ont connu un réel succès. Nous vous en faisons une énumération sommaire.

* Les conférences avec unE inviteE connuE sont gage de succès
* Les rencontres de discussion ave une ou des personnes ressources
* Les kiosques lors d'activités grand public
* Les ateliers d'introduction à la SV
* La confection d'un bottin de ressources
* Les soupers-bénéfices avec animation
* La vente d'objets écologiques
* Les groupes d'achats
* Les ateliers d'art thérapie

Pour connaître les coordonnées des groupes existants, nous vous invitons à contacter le Réseau québécois pour la simplicité volontaire.

Conclusion

La simplicité volontaire devient de plus en plus connue. Elle fait l'objet de plusieurs articles, reportages et même d'émissions dans les différents médias. Il nous semble aussi qu'un nombre croissant de gens tendent vers la pratique de la SV dans leur vie. Nous croyons cependant que la mise en place d'un mouvement québécois de simplicité volontaire ***fort et visible*** passe par la création de groupes de simplicitaires à travers le Québec.

Dans le cadre de son plan d'action triennal, le Réseau québécois a opté, entre autres, pour orientation stratégique de « ***Favoriser la création de groupes et le maintien des groupes actuels*** ». Un des objectifs visés consiste à « Se doter d'une documentation d'aide aux groupes ». Le présent Guide de démarrage et de développement des GSV est un aboutissement de cette démarche. Nous espérons qu'il saura répondre aux questions nombreuses et favorisera la création des GSV au Québec.

Réseau québécois pour la simplicité volontaire

1710, Beaudry, local 3.3, Montréal (Qc), H2L 3E7
☎ : 1 (514) 937-3159
💻 : rqsv@simplicitevolontaire.org
🖳 : www.simplicitevolontaire.org

© 2008 - Réseau québécois pour la simplicité volontaire

Le Guide de démarrage et de développement des groupes de simplicité volontaire a été réalisé bénévolement pour le RQSV par :

Monique Côté, coordonnatrice du Groupe de simplicité volontaire de Québec et vice-présidente du RQSV
💻 : cordonnatrice@gsvq.org ☎ : 1 (418) 660-3550

Pascal Grenier, président du Groupe de simplicité volontaire de Québec et administrateur du RQSV
💻 : responsable@gsvq.org ☎ : 1 (418) 660-3550

Ce document est imprimé sur du papier contenant 100% de fibres post-consommation.

La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est permise à la condition de mentionner la source.